

***Mise en garde***

*Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.*

*Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.*

---



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 12 août 2010 à 11 h 30  
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur François W. Croteau, Maire d'arrondissement  
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard  
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François W. Croteau, maire d'arrondissement.

**ABSENCES :**

Monsieur Pierre Lampron, Conseiller du district du Vieux-Rosemont  
Madame Élane Ayotte, Conseillère du district de Marie-Victorin

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Paul Bourret, Directeur d'arrondissement  
Monsieur Patrick Martel, Secrétaire d'arrondissement substitut

\_\_\_\_\_

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 36.

\_\_\_\_\_

10.01  
**CA10 26 220**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 août 2010**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 12 août 2010, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

---

10.02

**CA10 26 0221**

**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 juillet 2010**

Copie du procès-verbal ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la *Loi sur les cités et villes*

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité.

---

**10 - Période d'information des conseillers**

Les membres du conseil sont invités à nous informer sur différents points.

---

**10 - Période de questions du public**

En l'absence de public, la période de questions n'a pas lieu.

---

51.01

**CA10 26 0222**

**Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie**

Il est proposé par François W. Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

De nommer Mme Josée Plessis-Bélair en qualité de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement de Rosemont-LaPetite-Patrie

Le tout, conformément aux dispositions pertinentes de la *Loi sur les cités et villes* et de la *Charte de la Ville de Montréal*

Adopté à l'unanimité.

1101307005

---

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 h 38.

---

François W. Croteau  
Maire d'arrondissement

---

Patrick Martel  
Secrétaire d'arrondissement substitut